

MOND'ARVERNE COMMUNAUTÉ

RÈGLEMENT GRAPHIQUE

Commune de SAINT-SANDOUX



Echelle : 1:4800

Version arrêtée du 31 août 2023



Limites du zonage du PLU

- A: Zone agricole protégée
- Np: Zone naturelle protégée
- NF: Zone naturelle à vocation de jardins potagers et/ou d'agrément
- IAUG: Zone à urbaniser à vocation résidentielle
- UG: Zone d'urbanisme
- UGi: Zone urbaine résidentielle discontinue - 20% d'emprise au sol max.

Inscriptions graphiques

- Observations d'Aménagement et de Programmation (OAP)
- Faillimons viticole et paysage**
 - Site classé
 - Espace boisé classé
 - Site classé
 - Pâturages secs (source : CER)
 - Faillimons viticole et paysage
 - Zone non agricole
 - ER Equipements/aménagements
 - Bâtiment susceptible de changer de destination
 - Pratière de travail
 - Verger
 - Tour de défense vicinale
 - Patrimoine architectural
 - Borde tampon 300m - Loi Montagne
 - Zone commerciale
 - Plans à préserver ou à créer
 - Rue et obligation de 5m par rapport aux voies et aux emprises protégées
 - Arbre remarquable
 - Patrimoine local
 - Forêt sous régime Kœniger
- Faillimons**
 - Movements habitables
 - AC1 - Faillimons de protection des incrustations habitables
 - AC2 - Sites classés et inscrits
 - Site classé - Chateau des Pays et falaise de Limagne
 - Zone tampon site classé
- Gabari**
 - Bâtiments numérotés
 - Bâtiments
 - Bâtiments agricoles
 - Parcelles cadastrales
 - Arbres remarquables
 - Arbres remarquables
 - Cours d'eau tous de la RD Topo
 - Surfaces en eau

Protection des captages


- Faillimons de protection des captages
- Zone AEP exposée aux mouvements de sol et de sous-sol (GERMO3)

PPR	Zones de prescription	Zones d'interdiction
PPR Bassin de l'Auzon	S1, S2	S1, S2
PPR Bassin de la Vierge	O1, O2, R1, R2	R1, R2
PPR Val de l'Albe	O	R1, R2, R
PPR Agglomération clermontoise	O, O1	R1, R2, V, V'

N°	Libellé	Surface en m2	Bénéficiaire
205	ER - Aménagement du carrefour entre les RD28 et 74. Déploiement de visibilité par terrassement et remodelage du terrain.	983	la commune
206	ER - Aménagement de bassin d'orage.	8143	la commune
207	ER - Aménagement de bassin d'orage.	5178	la commune
301	ER - Création de voie	261	la commune

N°	Type de patrimoine	Libellé
222	Patrimoine local	Chapelle
223	Patrimoine local	Chapelle
224	Patrimoine local	Croix
225	Patrimoine local	Croix
226	Patrimoine local	Croix
227	Patrimoine local	Croix
228	Patrimoine local	Croix
229	Patrimoine local	Croix
230	Patrimoine local	Fontaine
231	Patrimoine local	Pigeonnier/tour des gardes

N°	Libellé
10	Bâtiment susceptible de changer de destination



Accès de révision en préfecture
Date de mise à jour : 03/03/2023
Date de révision : 03/03/2023
Date de révision : 03/03/2023